



Conditions Particulières du Produit : Adobe Media Optimizer Dynamic Creative Optimization (2016v1)

1. **Responsabilités du Client.** Le Client doit tenir à jour les pages de destination associées aux Publicités pendant toute la Durée de la Licence. Le Client doit créer ses Supports Publicitaires et les fournir à Adobe, et ce conformément aux spécifications des Services OnDemand. Le Client s'assure que les Données du Client et le Contenu du Client sont exactes. Le Client n'a aucun recours en cas de transaction exécutée ou non exécutée du fait de Données du Client ou de Contenu du Client erronés. Les rapports générés par les Services OnDemand aux fins du calcul des redevances constituent le système d'enregistrement pour déterminer toutes les redevances et prévaudront sur l'ensemble des autres enregistrements.
2. **Code distribué.** Le Client peut concéder en sous-licence le Code Distribué exclusivement aux Partenaires Médias pour permettre à ces derniers de diffuser, publier ou lancer une Publicité.
3. **Concession de Licence par le Client.** Le Client octroie à Adobe et à ses Sociétés Affiliées une licence non exclusive, irrévocable, perpétuelle, mondiale et exempte de redevances pour utiliser, copier, stocker, transmettre, concéder en sous-licence, créer des œuvres dérivées de, indexer, modéliser, compiler (notamment avec des données d'autres clients), publier, afficher et distribuer toute information anonyme découlant des Données du Client (incluant, sans s'y limiter, le navigateur web, la résolution d'écran, des informations sur le type de matériel mobile).
4. **Conditions de Confidentialité supplémentaires.** Les articles suivants viennent s'ajouter aux obligations de confidentialité du Client décrites dans les Conditions Générales.
 - 4.1 **Ciblage Publicitaire.** Si le Client est situé aux États-Unis ou utilise les Services OnDemand sur les Sites du Client visant des internautes qui résident aux États-Unis, alors le Client doit se conformer aux Principes d'autoréglementation de la Digital Advertising Alliance (DAA) en lien avec son utilisation des Services OnDemand.
 - 4.2 **Partenaires Médias.** Il incombe au Client de veiller à ce que les Partenaires Médias respectent les lois, directives, réglementations, codes et règles applicables (y compris les Principes d'autoréglementation de la DAA, le cas échéant). Le Client doit également veiller à ce que les Partenaires Médias publient une politique de confidentialité sur leur site qui respecte les obligations incombant au Client en vertu de l'article 8.6 des Conditions Générales.
 - 4.3 **Données Personnelles.** Le Client doit veiller à ce que lui-même et ses Partenaires Médias ne transmettent pas, ne fournissent pas et ne rendent pas autrement disponibles à Adobe des Données Personnelles et n'extraient pas de Données Personnelles en effectuant par exemple une association ou une comparaison croisée des Données du Client avec d'autres données qu'un Partenaire Média est susceptible de posséder ou d'acquérir auprès de sources tierces.
5. **Conservation des Données.** Adobe peut réaliser un nombre raisonnable de copies d'archive ou de sauvegarde des Publicités. Adobe peut supprimer certaines Données du Client concernant les performances des Publicités du Client, conformément au calendrier suivant :
 - (A) les performances heure par heure sur un jour civil peuvent être supprimées passé un délai de 15 jours après ledit jour civil ;
 - (B) les données globales sur les performances sur un jour civil peuvent être supprimées passé un délai de 100 jours après ledit jour civil ; et
 - (C) les données globales sur les performances sur un mois civil peuvent être supprimées passé un délai de 13 mois après ledit mois civil.
6. **Version Bêta.** Adobe peut inviter le Client à tester une Version Bêta. **Toute Version Bêta sera fournie au Client « en l'état », sans garantie d'aucune sorte ni obligations pour Adobe, et n'est pas considérée comme une Technologie Indemnifiée.**
7. **Autres Réclamations.** Les obligations du Client découlant de l'article 10 (Autres Réclamations) des Conditions Générales s'appliquent également au Réclamations qui découlent :

(A) du recours par le Client à un Partenaire Média ou des actions du Partenaire Média en question ; ou

(B) de l'utilisation, de l'affichage, de l'échange ou du transfert de Données du Client entre les Partenaires Médias et entre les Partenaires Médias et Adobe.

8. Balises. Le Client ne doit pas insérer de Balises dans ses Publicités ou autrement fournir des Balises à Adobe en dehors de celles :

8.1 listées dans les spécifications des Services OnDemand, et

8.2 qui sont autorisées par les Partenaires Médias.

9. Définitions.

9.1 Le terme « **Publicité** » désigne une publicité qui consiste en des Supports Publicitaires insérés dans un Modèle. Les Publicités sont considérées comme du Contenu du Client, sous réserve de la propriété intellectuelle sous-jacente d'Adobe dans le Modèle.

9.2 L'expression « **Supports Publicitaires** » désigne les œuvres d'art, images ou références vers des images, copies, informations de référence, URL actives, informations de catalogues et tout autre contenu pour des publicités fournies par le Client à Adobe. Les Supports Publicitaires sont considérés comme du Contenu du Client.

9.3 L'expression « **Versión Bêta** » désigne une nouvelle fonctionnalité bêta ou une méthode d'optimisation incluse dans les Services OnDemand, qui est soit étiquetée comme « bêta » dans l'interface utilisateur des Services OnDemand, soit autrement désignée comme « bêta » par Adobe oralement ou par écrit.

9.4 L'expression « **Données du Client** » comprend également les données recueillies par des Balises.

10.5 L'expression « **Partenaire Média** » désigne, selon le cas, des éditeurs numériques, des plates-formes d'échange d'affichage de médias numériques, des plates-formes de fourniture, des réseaux publicitaires, des plates-formes de demande, des serveurs publicitaires, des fournisseurs de données tierces et d'autres fournisseurs de technologies publicitaires du Client.

10.6 Le terme « **Balises** » désigne les balises HTML, le code JavaScript, les éléments iFrame ou tout autre code fournis au Client par :

(A) Adobe dans le cadre d'une offre d'Adobe différente des Services OnDemand, ou

(B) un tiers (et qui seront alors considérées comme du Contenu du Client)

10.7 Le terme « **Modèle** » désigne un modèle standard qui permet d'agencer et d'afficher les Supports Publicitaires. Les Modèles créés par Adobe sont considérés comme de la Technologie Adobe. Les Modèles créés par le Client sont considérés comme du Contenu du Client.